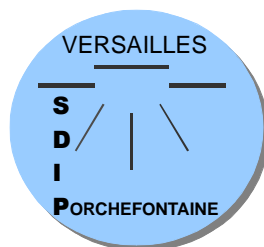


SYNDICAT de DEFENSE des INTERETS de PORCHEFONTAINE

Association régie par la loi de 1901, déclarée sous le n°857

Siège Social : Maison de quartier 86, rue Yves Le Coz, 78000 VERSAILLES

Affiliée à Sauvegarde et Animation de Versailles.



86 rue Yves Le Coz
78000 Versailles
Tel : 01 75 45 56 83
Courriel : contact.sdip@gmail.com

Versailles le 11 mars 2015

SDIPINFO N°5

Bulletin d'information du Syndicat de Défense des Intérêts de Porchefontaine

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 FEVRIER 2015

A 10 H30, le président Serge PERRUTEL ouvre la séance, accueille les participants, adhérents ainsi que ceux qui découvrent le SDIP. Il remercie la municipalité de Versailles et la maison de quartier de mettre à disposition, tout au long de l'année, les moyens nécessaires à la tenue des réunions de travail.

Il rappelle que le SDIP est indépendant de tout parti politique et que dans le prolongement des élections municipales, un représentant du SDIP (Michel CARRÉ) a été élu au conseil de quartier au titre des associations.

Il indique par ailleurs, que lors de la campagne électorale pour les élections municipales des 23 et 30 mars 2014, le SDIP avait demandé, aux listes candidates, leur programme d'actions face aux grands sujets de préoccupation des habitants du quartier de Porchefontaine. Les réponses de la liste aujourd'hui élue, constituent des promesses que le SDIP s'attachera à voir respectées.

Il remercie de leur présence Martine SCHMIT présidente du conseil de quartier, Sylvie PIGANEAU maire adjoint Familles, Maison de quartiers et Associations (retenues par une autre réunion, elles rejoindront l'assemblée générale en cours de séance) et François SIMEONI élu du quartier.

Il présente Claude DUCAROUGE, Président de l'association de Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs à laquelle le SDIP est affilié.

Enfin, Serge PERRUTEL rappelle la composition du conseil d'administration et du bureau et en présente les membres.

Conseil d'administration	Bureau	
AMEILHAUD Jean Paul		Rapporteur commission Circulation
BARTHES Françoise		
BROCHETON Bernard		Rapporteur commission culturelle SAVE
CARRÉ Michel	Secrétaire adjoint	Rapporteur commission nuisances
CHABERT Robert		Démissionnaire
de ROMÉMONT Emmanuel		
DIVAN Michèle		
DUTROU Claude	Vice-président	
HEREAU André		Rapporteur commission Transports en commun
PERRUTEL Serge	Président	Rapporteur PLU de Viroflay
SAMANOS Jacques	Secrétaire	Rapporteur commission Urbanisme
SCHIFRES Yannik	Trésorier adjoint	Rapporteur rapport financier
SICÉ Claudine	Trésorière	
SILVESTRE Philippe		Rapporteur Site Internet SDIP

1- RAPPORT FINANCIER

Yannik SCHIFRES présente et commente les résultats de l'exercice, résumés dans le tableau ci-dessous

Solde au 31/12/2013		+ 3533,82
• Fonctionnement de l'association		
• Recettes de fonctionnement	+1335,50 €	
• Cotisations, dons, produits financiers		
• Dépenses de fonctionnement	- 668,57 €	
• Assurance MACIF		
• Cotisations (SAVE, Maison des Associations, Yvelines Environnement)		
• Frais et fournitures diverses		
• RESULTAT DE L'EXERCICE		+ 666,93 €
• Activité exceptionnelle		
• Vente de livres	+335,00 €	
• Dons aux écoles (Yves Le Coz & Corneille)	-500,00 €	
Solde au 31/12/2014		+ 4035,75

Il précise que la rubrique « vente de livres » correspond au produit de la vente du livre « Versailles, sept siècles de l'histoire du quartier de Porchefontaine » de Pierre CHAPLOT et Claude DUTROU dont l'intégralité augmentée de 165€ soit au total 500€ a été versée, sous forme de don, aux écoles Yves le Coz et Corneille.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

2 RAPPORT MORAL

2-1 Commission transports en commun

Membres de la commission : Michel CARRÉ, André HÉREAU, Serge PERRUTEL et Jacques SAMANOS

2-1-1 Bus B (rapporteur André HÉREAU)

André HÉREAU rappelle le contexte dans lequel la commission « Transports en commun » du SDIP a travaillé depuis la dernière assemblée générale.

En décembre 2013 l'enquête réalisée auprès des adhérents du SDIP dont les résultats avaient été rapportés lors de l'assemblée générale du 8 février 2014, avait révélé que la prolongation de la ligne de bus B jusqu'à Viroflay pour assurer la connexion avec le tramway T6 était plébiscitée par 97% des suffrages exprimés. Cette demande avait été transmise, lors de la campagne électorale, à la

liste, aujourd'hui élue qui avait répondu qu' « une négociation serait engagée avec VGP et la ville de Viroflay pour rapprocher le terminus B de la nouvelle gare de tramway de Viroflay ».

Le tramway T6 fonctionne depuis décembre 2014 entre Chatillon Montrouge et Vélizy Villacoublay, le tronçon en tunnel jusqu'à Viroflay RD et RG ne sera opérationnel que fin 2015 ou plus probablement au printemps 2016.

Fort de ces éléments, la commission « Transports en commun » a recherché les diverses solutions envisageables pour répondre aux besoins exprimés par les adhérents. André HÉREAU les présente rapidement :

1. Prolongation de la ligne B jusqu'à Viroflay RG par l'avenue de Versailles, la rue Jean Rey la rue Rieussec puis retour à la place Louis XIV par l'avenue du général Leclerc. Dans l'état actuel des voies, cet itinéraire le plus « naturel » ne semble pas viable pour une question de gabarit. (Fig. 1)
2. Au terminus actuel du bus B, une navette de gabarit compatible avec les voies empruntées prend le relais et tourne en boucle pour desservir Viroflay RG et RD par l'itinéraire le mieux approprié à la desserte des différents quartiers de Viroflay. (Fig. 2)
3. Le bus B continue jusqu' à la piscine des Bertissettes puis emprunte soit la rue Louvois soit la rue Nicquet d'où les voyageurs rejoignent la gare à pied (environ 200m) pour revenir par la rue du pavé de Meudon. Dans l'état actuel des choses cette solution est impossible car ces deux voies sont privées et la connexion avec la rue du pavé de Meudon est condamnée. (Fig. 3)
4. Le bus B continue dans l'avenue du général Leclerc jusqu'à « Edouard Branly » où il rejoint le bus D Versailles RG – Viroflay RG ou, en variante, le bus D arrivant de la rue de l'école des postes fait un détour par la place Louis XIV, prend les voyageurs du Bus B avant de se diriger vers Viroflay RG. (Fig. 4)
5. **Le bus B continue par la place Louis XIV et l'avenue du général Leclerc jusqu'à Viroflay RG après un arrêt aux Arcades où il dépose les passagers qui peuvent se rendre à pied à Viroflay RD. (Fig. 5). Solution préconisée par le SDIP**

André HÉREAU montre que la desserte de Viroflay RD par le Bus B serait très intéressante pour les porchefontains qui désirent se rendre à Saint Lazare, la Défense, Nanterre ou la gare de Lyon car elle permettrait de gagner, suivant les destinations, entre 10 et 30 minutes.

Ces différentes solutions ont été présentées à Phébus (M. DUSSAC Directeur commercial et Marketing) lors d'une réunion qui s'est tenue à la maison de quartier le 16 janvier 2015

En réponse M. DUSSAC a indiqué qu'il était d'ores et déjà possible pour les porchefontains de rejoindre le T6 soit en empruntant le bus 20 aux Cisterciens jusqu'à Robert Wagner soit le Bus 24 jusqu'à « l'onde Maison des Arts » soit enfin le Bus 23, moyennant la création d'un arrêt place Louis XIV entre Mermoz et Bertissettes. Dans la pratique ces solutions ne répondent que partiellement aux besoins des porchefontains puisqu'elles ne permettent pas d'accéder également aux gares RG et RD. C'est la raison pour laquelle le SDIP maintient sa demande de prolongement de la ligne B, selon la solution 5, par l'avenue du général Leclerc jusqu'à VIROFLAY RD et RG. A cet effet, une délégation rencontrera le maire de Viroflay pour lui demander son appui.

En conclusion André HÉREAU indique que, pour avoir plus de chances d'aboutir, il serait favorable à ce que le conseil de quartier, avec l'appui du SDIP, reprenne ce projet à son compte.

2-1-2 Gare RER -SNCF (Rapporteur Jacques SAMANOS)

L'enquête faite auprès des adhérents du SDIP en décembre 2013 montre que, pour 95% d'entre eux, l'aménagement de la gare pour permettre l'accès aux quais aux personnes à mobilité réduite est absolument nécessaire. Par un courrier de juillet 2013 le directeur de la Ligne C du RER, qui avait été sollicité, avait informé le SDIP qu'à titre exceptionnel et expérimental, il ferait installer une rampe d'accès sur les escaliers menant aux quais, équipement qui selon lui est habituellement dévolu aux gares grandes lignes. A l'usage, il est clair que ce dispositif n'est pas satisfaisant voire même qu'il est dangereux. La liste du maire élue à qui le SDIP avait demandé son appui, a répondu qu'elle « saisirait la SNCF de cette question afin qu'un service de qualité soit offert aux usagers ». A ce jour, à notre connaissance, aucune démarche nouvelle n'a été entreprise dans ce sens. Face à cette situation, le SDIP serait prêt à soutenir une action du conseil de quartier.

2-2 Urbanisme (Rapporteur Jacques SAMANOS)

Membres de la commission : Michel CARRÉ, Martine ETIÉVANT, Jacques SAMANOS, Yannik SCHIFRES,

2-2-1 Enfouissement des lignes aériennes

Ce sujet est particulièrement sensible tant le quartier est en retard dans ce domaine par rapport à la plupart des autres quartiers de Versailles. D'après l'enquête SDIP réalisée en décembre, l'enfouissement est considéré comme prioritaire par 77% des voix exprimées.

Jacques SAMANOS fait l'historique des travaux d'enfouissement de lignes aériennes réalisés depuis 2010

- 2011 : un tronçon de la rue Racine
- 2012 : rue de la chaumière et rue Saint Michel,
- 2013 : rue de l'Etang
- 2014 : Rue Augusta Holmes

Lors de la campagne pour les municipales, le SDIP avait demandé aux listes candidates, ce qu'elles comptaient faire pour accélérer le programme d'enfouissement des lignes aériennes dans le quartier. La liste aujourd'hui élue avait répondu : « *La politique d'enfouissement des réseaux aériens sera renforcée sur l'ensemble du quartier de Porchefontaine ; cette politique sera couplée avec la réfection des réseaux souterrains en liaison avec les concessionnaires et la restructuration complète des chaussées et trottoirs des rues concernées. Les rues déjà programmées pour la période 2014-2018 sont les suivantes : Augusta Holmes, Lamartine, Yves le Coz, La Fontaine, Coste, Deroisin, Remont, des Moines, de Turenne/Villars, Mignard, Girardon.*

Avec les travaux de la première mandature, l'essentiel sera donc fait dans les six ans qui viennent »

Ce programme, s'il est réalisé, représente une réelle avancée dont le SDIP et les habitants de Porchefontaine ne peuvent qu'être satisfaits

Renseignement pris, le programme prévoit

- Au premier semestre 2015, l'enfouissement des lignes aériennes, y compris la ligne haute tension, dans la rue Lamartine entre la rue Yves le Coz et la rue Albert Sarraut (les travaux ont commencés), le haut de la rue Yves le Coz entre la rue du Pont Colbert et le pont de chemin de fer ainsi que le tronçon qui reste à faire de la rue du Foyer Versaillais.
- Au second semestre 2015 la rue Yves le Coz entre le pont de chemin de fer et la rue Coste.
- En 2016, la rue Jean de La Fontaine.

Sont ensuite prévus pour 2017 et 2018 les rues Coste, Deroisin, Rémont, des Moines, de Turenne/Villars, Mignard, Girardon.

Il restera alors plusieurs autres rues ou tronçons de rues pour lesquelles il faudra rester vigilant.

2-2-2 Nuisances visuelles (Rapporteur Jacques SAMANOS)

Sur ce sujet également, le SDIP avait demandé, aux listes candidates aux élections municipales, ce qu'elles comptaient entreprendre pour faire disparaître du quartier de Porchefontaine les panneaux publicitaires situés, en particulier, de part et d'autres des ponts de chemins de fer. La liste aujourd'hui élue avait répondu : *Le maire est totalement convaincu de cette nécessité et a lancé la révision du règlement local de publicité (RLP), afin de réduire ces pollutions visuelles.*

En octobre 2014 un courrier a été adressé à Mme BOELLE, maire adjoint déléguée à l'Urbanisme, aux Grands Projets et au Commerce. En novembre, celle-ci nous a informés que le conseil municipal avait pris la décision de prescrire la révision du Règlement Local de Publicité et le lancement de la concertation. Durant cette phase et jusqu'à l'arrêt du projet par le conseil municipal, le public pourra prendre connaissance du contenu de la révision par affichage en mairie, par le journal ou sur le site internet de la ville. Les versaillais pourront remettre leurs observations au maire par voie postale ou directement au service urbanisme ou encore sur le site internet de la ville : revisionrlp.concertation@versailles.fr

Une fois la concertation terminée, le projet de RLP arrêté par le conseil municipal fera l'objet d'une enquête publique.

La procédure entamée devrait durer deux ans avant d'aboutir.

Jacques SAMANOS invite donc chacun d'entre nous à faire ses observations par la voie indiquée et à se tenir informé.

2-3 Nuisances sonores (Rapporteur Michel CARRÉ)

Les actions entreprises par le SDIP durant l'année écoulée dans ce domaine ont été limitées au bruit engendré par les passages d'hélicoptères. Dans un premier temps Michel CARRÉ commente la carte de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) indiquant les cheminements autorisés des hélicoptères en région parisienne et la carte des survols de Versailles dans la semaine du 15 au 21 mars 2010 montrant clairement les passages au-dessus du quartier de Porchefontaine. Il fait ensuite l'historique des actions menées en 2014 :

- Début 2014 : suite à la sollicitation du SDIP, Valérie Péresse, députée des Yvelines et Conseillère régionale d'Île-de-France adresse un courrier au colonel HUARTE commandant de la base aérienne de Vélizy Villacoublay (8 février 2014) et à Florent PASCAUD chef de la circulation aérienne (13 février 2014)
- 19 mars 2014 réponse du directeur de la sécurité civile rappelant :
 - les mesures de sécurité et en particulier le non survol des zones habitées,
 - l'itinéraire imposé longeant l'A86 coupant au travers de la forêt de Meudon,
 - le décret n°2010-1226 restreignant les vols touristiques en hélicoptère,
 - le bon suivi des trajectoires les samedis 15 et dimanche 16 mars,
 - il constate par ailleurs, une baisse sensible des vols au sud de l'île de France : 18000 en 2011 et 14600 en 2013,
- 15 juillet 2014 relance du directeur de la sécurité de l'aviation civile (DGAC) avec copie à Mme PÉCRESSE et M. de MAZIÈRES accompagnée du dossier photos établi par M. PILLOT du SDIP,
- Réponse de la DGAC du 27 novembre 2014 assurant que le respect des règles de sécurité est primordial et que le survol du château est interdit en dehors de la zone la plus à l'ouest utilisée pour le tour de piste de Saint Cyr et nous encourageant à transmettre des éléments susceptibles d'analyser et de prendre les mesures de rappel à l'ordre. Elle mentionne également que le 2 juin une manifestation « Rêve de gosse » dédiée aux enfants « exclus ou défavorisés » a généré des vols exceptionnels.

Enfin Michel CARRÉ rappelle que le 28 octobre 2014, le règlement européen N°965/2012 en matière d'opérations aériennes (aussi appelé IR-OPS) est entré en vigueur. Il interdit aux hélicoptères mono-turbine de survoler les zones urbaines par mesure de sécurité. S'appliquant aux vols commerciaux, 8 hélicoptères sur 10, en France, sont concernés par cette disposition.

2-4 Commission circulation (Rapporteur Jean Paul AMEILHAUD)

2-4-1 Rehabilitation de la rue de la Sablière

La rue de la sablière, qui est actuellement devenue un chemin de mauvaise qualité, permet de relier le bas de la rue Rémont à Viroflay en longeant la forêt. Sa réhabilitation pour les piétons faciliterait l'accès à l'ensemble sportif de Viroflay (piscine, tennis..) et surtout à la gare rive Gauche. Elle se trouve en bordure de la zone de construction prévue dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la mairie de VIROFLAY plus particulièrement dans le secteur dit de la « place de la Fête » Interrogée pendant la campagne électorale sur sa position concernant la réhabilitation de la rue de la Sablière, la liste aujourd'hui élue avait répondu : « *la rue de la Sablière est située sur la commune de Viroflay ; nous sommes d'abord intervenus auprès de la mairie de Viroflay sans résultat. S'agissant d'une liaison en bordure de forêt entre les deux communes, nous demanderons à Versailles Grand Parc(VGP) la prise en charge d'un aménagement de ce cheminement au titre de la ceinture verte.*

A la demande du SDIP, madame Martine SCHMIT, conseillère municipale du quartier de Porchefontaine est intervenue auprès de monsieur Olivier LEBRUN, maire de Viroflay, afin de réhabiliter cette liaison piétonnière mentionnée dans le PLU.

Cette intervention sera renforcée par le levier de l'intercommunalité, c'est-à-dire VGP. Pour mémoire la réhabilitation consisterait en la réfection du sol et la sécurisation par éclairage et caméra)

Le SDIP suivra cette question

2-4-2 Pistes cyclables

Lors de la campagne électorale le SDIP avait attiré l'attention des listes candidates sur l'utilité de prolonger la piste cyclable de l'avenue de Paris jusqu'au stade.

La liste aujourd'hui élue avait répondu : « Un aménagement spécifique a été réalisé Avenue de Porchefontaine afin d'améliorer le passage des cycles du stade vers l'avenue de Paris ; la rue Coste qui permet la continuité de l'itinéraire vers le stade sera aménagée en zone 30 afin de permettre la continuité de l'itinéraire.

Le projet du SDIP va plus loin :

- aménagement de la rue Coste pour les cyclistes (marquage au sol) pour pouvoir conduire au plus près de l'entrée du camping.
- La construction de vestiaires supplémentaires dans le stade ne permettant plus un accès direct à partir de l'entrée du stade, l'accès se réalisera donc en tournant à gauche à la sortie de la rue Coste pour emprunter jusqu'au stop la rue Rémont puis en remontant la rue Berthelot pour parvenir à l'entrée du camping

Pour rappel, l'itinéraire de retour du camping vers les « Octrois » utilisera la rue Berthelot

→ **Le SDIP soutiendra ces propositions**

2-4-3 Sécurité des piétons à la sortie de la gare de Porchefontaine

Alertée sur la dangerosité, pour les piétons, de la sortie de la gare RER, la liste aujourd'hui élue avait répondu : « des améliorations ont été apportées récemment pour les piétons avec l'élargissement du trottoir sur l'avenue de Porchefontaine (sous le pont SNCF) ».

Pour le SDIP, les améliorations apportées par la Mairie sont un gain pour la sécurité mais ne s'avèrent pas suffisantes, il faudrait, pour sécuriser les piétons traversant l'avenue de Porchefontaine en sortant de la gare,

- Une augmentation de l'éclairage du passage piéton, sous une forme zénithale.
- Un panneau clignotant indiquant la priorité donnée aux piétons.
- Le relevé de l'immatriculation des voitures qui ne s'arrêtent pas – lorsque les piétons s'engagent – avec une suite donnée (P.V.) puisqu'une caméra de surveillance est installée au-dessus du passage.

Une demande sera formulée à la mairie en ce sens

2-4-4- Sécurité des personnes et des biens

Xavier FERNIER adhérent du SDIP fera un point sur cette question au début du temps consacré aux questions/réponses.

2-5 Impact du nouveau PLU de VIROFLAY sur le quartier (Rapporteur Serge PERRUTEL)

Fin 2014, la municipalité de Viroflay a mis à la disposition du public, du 24 novembre au 12 décembre un dossier d'étude d'impact portant sur le projet urbain des 5 îlots : Patte d'oie, Germaine Delaunay/ La forge, place de la Fête, Gare Rive Droite et Réservoirs.

Ce projet prévoit de construire, dans les dix prochaines années, environ 500 logements.

Serge PERRUTEL fait part de son inquiétude sur l'impact qu'aura l'aménagement de certains de ces îlots sur la circulation et le stationnement dans le quartier de Porchefontaine, déjà problématiques rues Yves Le COZ et Albert SARRAUT. En effet il est prévu pour

- **l'îlot de la place de la fête** situé près de la Piscine des Bertisettes,
 - 50 nouveaux logements
 - Un équipement public dédié à l'évènementiel de 400 à 500 personnes
 - Le réaménagement de la place de la fête et la valorisation de l'espace naturel du parc de Bon repos (le long de la rue du Cordon)

- **L'EHPAD** (*Terrain de la source*), 88 studios, un centre d'accueil de jour de 10 places et, sur le même terrain, 88 logements dont 61 sociaux et 27 intermédiaires.
- **L'îlot de la Patte-d'Oie**
 - la création d'environ 250 nouveaux logements,
 - la reconversion de bureaux en logements
 - et la mutualisation des équipements publics de la ville.

Le SDIP a cosigné avec plusieurs autres associations de sauvegarde, un tract invitant les Viroflaysiens à faire des commentaires sur l'étude d'impact jugée incomplète et demandant une véritable concertation.

2-6 Présentation de SAVE et du CDT (Contrat de développement Territorial) (Claude DUCAROUGE président de SAVE)

SAVE (Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs) est une association apolitique qui rassemble 18 associations de Versailles, le Chesnay et Viroflay regroupant environ 2000 adhérents. Le SDIP est adhérent de SAVE.

SAVE dispose d'un double agrément préfectoral au titre de la protection de l'environnement et comme association locale d'usagers.

SAVE et le SDIP adhèrent à Yvelines environnement.

Au cours de sa présentation, C. DUCAROUGE évoque les missions de l'association SAVE

- Réunir et soutenir les associations,
- Apporter et solliciter des expertises,
- Promouvoir la protection de l'environnement,
- Proposer des animations culturelles,
- Rassembler des informations sur notre avenir,

Il développe ensuite les centres d'intérêt : l'urbanisme, l'environnement, la culture et décrit le mode de fonctionnement de l'association qui se veut très rigoureux : avec des réunions régulières du conseil d'administration s'appuyant sur des documents préparatoires et comptes rendus détaillés, l'édition de bulletins d'informations, des réunions de travail avec les mairies et la préfecture, des groupes de travail thématiques et la publication d'avis sur les enquêtes publiques.

Site de SAVE : www.save1.fr

C. DUCAROUGE évoque enfin le Contrat de Développement Territorial (CDT) Paris-Saclay Versailles Grand Parc / Saint-Quentin-en-Yvelines / Vélizy-Villacoublay et annonce qu'une **enquête publique vient de s'ouvrir (29 janvier- 28 février 2015)**

Il s'agit d'un **contrat passé entre l'État et les collectivités territoriales** concernées par le déploiement du **Grand Paris** afin d'établir «**les objectifs et priorités**» en matière d'urbanisme, de logement, de transports, de déplacements.... Cette démarche engage les partenaires pour 15 ans.

L'objectif peut se résumer ainsi : plus de logements, plus de transports, plus d'emplois.

VGP, Saint Quentin en Yvelines et Velizy sont concernés par huit projets dits matures dont « Satory » et « Chantiers » et huit projets en préparation dont « PION » et « Val de Sygrie »

Des informations plus détaillées peuvent être obtenus sur le site de la préfecture <http://www.yvelines.gouv.fr/Actualites/Enquete-publique-C.D.T.-de-PARIS-SACLAY> et le site de SAVE : www.save1.fr

2-7 Commission culturelle de SAVE. (Rapporteur Bernard BROCHETON)

Comme lors de l'AG précédente Bernard BROCHETON fait une courte présentation de la commission culturelle de SAVE. Il rappelle qu'elle propose des programmes aux membres des Associations de quartiers auxquels elle est réservée. Les adhérents du SDIP sont donc concernés.

En général 6 visites sont proposées par trimestre soit 2 par mois

Il rappelle le programme des années précédentes et mentionne celui du premier trimestre 2015 dont la plupart des visites sont déjà complètes.

2-8 Site internet (Rapporteur Philippe SILVESTRE)

Comme annoncé lors de la dernière assemblée générale, Philippe SILVESTRE présente, un prototype du site en cours d'élaboration.

Le site s'ouvre sur une page d'accueil comprenant deux colonnes, l'une à gauche donne l'adresse du SDIP et la possibilité d'envoyer un message, l'autre à droite présente des brèves, le bulletin d'adhésion, l'invitation à l'AG, des généralités etc.....

En haut de la page d'accueil, des onglets ouvrent sur des pages dédiées à différents thèmes

- **Accueil**
- **L'association** : présentation, les statuts, le CA, le bureau, les dates des AG...
- **Les Commissions** : les membres, les domaines d'actions
- **Nos actions**
- **Le quartier**, actuellement un plan
- **Nos partenaires** : SAVE, UUDP, Mairie de Versailles
- **Documents** par ex, Sdipinfo

L'objectif est d'avoir un site opérationnel dans le courant du premier semestre 2015.

2-9 Hommage à Pierre Béquet (Rapporteur Serge PERRUTEL)

Habitant du quartier de Porchefontaine, Pierre BÉQUET est mort le 21 décembre 2012.

Lauréat du Prix de Rome de gravure en taille-douce en 1960, il est l'auteur de la Marianne figurant sur les timbres d'usage courant de 1971 à 1978. Il a remporté également le concours pour le timbre du 50^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin mêlant Marianne, croix de Lorraine et drapeau de la France **Le SDIP dont il était membre du conseil d'administration souhaite lui rendre hommage en donnant son nom au jardin du square Lamôme.** Une demande a été faite dans ce sens, auprès de Monsieur de MAZIÈRES, Maire de Versailles. Par un courrier du 30 janvier 2014 celui-ci a donné son accord de principe et sur sa demande, la proposition a été transmise au conseil de quartier

2-11 Approbation du rapport moral

Vote à main levée

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

3 ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux statuts, le conseil d'administration est renouvelable par tiers tous les ans, les membres sortants sont rééligibles.

Membres sortants :

- *Robert CHABERT ;*
- *Claude DUTROU,*
- *Claudine SICÉ,*
- *Serge PERRUTEL,*
- *André HÉREAU*

Se représentent :

- *Claude DUTROU,*
- *Claudine SICÉ,*
- *Serge PERRUTEL,*
- *André HÉREAU*

Une nouvelle candidature est enregistrée : il s'agit de Fabrice RUELLE

Vote à main levée

Contre : 0

Abstention : 0

Les cinq candidats sont élus à l'unanimité.

4 QUESTIONS /DEBAT

Sécurité des biens et des personnes. (Intervention de Xavier FERNIER)

A l'issue de l'AG 2014, plusieurs adhérents du SDIP, sous la conduite de Jean Paul AMEILHAUD, ont créé un groupe de réflexion sur la sécurité dans le quartier ayant pour objectifs : l'amélioration de la circulation de l'information pratique sur la sécurité entre les habitants, de suivre l'évolution des projets de la Mairie et faire des propositions, d'assurer l'interface entre les autorités (Conseil de Quartier, Mairie, Police Nationale [DDSP] et municipale) avec lesquelles le groupe reste en contact permanent.

Il a été constaté l'existence depuis 2013 d'une communauté de Voisins Vigilants à Porchefontaine (65 membres à ce jour) qui renforce les 8 autres groupes existants sur Versailles.

www.voisinsvigilants.fr.

Après avoir signé fin 2014 une convention avec l'Etat, la Mairie envisage de réunir tous ces acteurs pour coordonner et renforcer avec eux la sécurité. Des membres du groupe de réflexion du SDIP seront présents.

Serge PERRUTEL rappelle que cette participation citoyenne reste une décision individuelle.

De nombreuses questions ou suggestions sont ensuite abordées.

- Aux arrêts près des écoles, le bus B est dangereux car les rétroviseurs surplombent le trottoir et risquent de heurter les enfants,
- La vitesse des bus est trop élevée : mettre des radars pédagogiques pour la vitesse des bus,
- Les vélos sont souvent dangereux, la caméra en face de la gare devrait détecter les vélos sur le trottoir et la brigade de police cycliste devrait intervenir,
- Pourquoi tant de vélos circulent sur les trottoirs,
- Les skates sur les trottoirs sont dangereux,
- Rue des Célestins, de nombreux cyclistes roulent en sens interdit. C'est aussi les cas dans le dernier tronçon de la rue Coste près du stade,
- Au carrefour de la rue des Moines et de la rue Yves le Coz, il y a régulièrement des accidents,
- Rue des Célestins, les voitures de la poste roulent trop vite ; limiter la vitesse à 30km/h,
- Au croisement de la rue Rémond avec la rue Berthelot, les voitures ne marquent pas le Stop et beaucoup ne respectent pas les piétons.
- Stationnement rue Pierre Corneille : de nombreux plots ont été posés et les bateaux élargis. Cela aggrave les problèmes de stationnement,
- Le bruit : problème de klaxon du train tous les jours à la même heure,
- Un riverain mentionne qu'il a fait une enquête sur le bruit du train et qu'il a obtenu 100 réponses,
- Les habitants des cisterciens demandent que la boîte aux lettres soit réinstallée à son ancien emplacement (plus pratique pour les personnes à mobilité réduite),
- PLU de Viroflay : pourquoi le maire de Viroflay se lance-t-il dans la construction de tant de logements ? Est-ce que le maire de Versailles et le conseil de quartier défendent les intérêts de Porchefontaine contre l'impact du PLU de Viroflay sur le quartier. Des représentants du SDIP ont demandé à rencontrer Monsieur le Maire de Viroflay.

Ces points seront analysés lors du prochain conseil d'administration en vue d'apporter les réponses circonstanciées.

L'assemblée générale est close à 12H30

Prochains Conseils d'Administration :
Lundi 13 avril 2015
Lundi 15 juin 2015
A 20 h 45 à la maison de quartier.

A Versailles le 11 mars 2015

Serge PERRUTEL
Président

Jacques SAMANOS
Secrétaire



Fig.1 : le bus B continue jusqu'à Viroflay RG par la rue Rey : Trajet naturel mais problème de gabarit.



Fig.2 : Du terminus du Bus B, une navette de petit gabarit tourne en boucle pour desservir les 2 gares.



Fig.3 : le bus B continue jusqu'aux Bertissettes puis revient par la rue Louvois ou Nicquet. Pb : voie privées



Fig. 4 : le bus D allant vers Viroflay RG fait un détour par la place Louis XIV pour se connecter au BusB.



Fig 5 : Le bus B continue par la place Louis XIV et l'avenue du général Leclerc jusqu'à Viroflay RG après un arrêt aux Arcades où il dépose les passagers qui peuvent se rendre à pied à Viroflay RD.